

CONSEIL MUNICIPAL de LE VERGER

Séance du 14 Octobre 2021

Compte rendu

DATE DE CONVOCATION 08/10/2021	L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D'AFFICHAGE 21/10/2021	Etaient présents : Delphine BALIN, Thierry BOURVEN, Valérie FABRE, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Céline ROLLANT, Florence TOQUÉ, Nolwenn MARTIN (arrivée point 5), Delphine DELCAMBRE (arrivée point 6).
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents :
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Patrick CHRISTEL
PRESENTS..... 14	Pouvoirs : De Patrick CHRISTEL à Minh-Duc PHAM
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Antoine NOZAY

10.2021.01 – ADMINISTRATION GENERALE – Ajout d'un point à l'ordre du jour

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent l'ajout du point supplémentaire à l'ordre du jour.

10.2021.02 – ADMINISTRATION GENERALE - Désignation du secrétaire de séance

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent Antoine NOZAY en qualité de secrétaire de séance

10.2021.03 – ADMINISTRATION GENERALE - Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2021

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

10.2021.04– ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Fonctionnement des assemblées délibérantes – lieu de tenue des séances du conseil municipal au 1^{er} octobre 2021

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de la tenue des séances du conseil municipal dans la salle des associations jusqu'à la levée des obligations règlementaires de respect des gestes barrières.

10.2021.05 - PATRIMOINE – Vente du bien situé 4 Place du Bourg

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de proposer le bien au prix de 85 000 € net vendeur et autorisent Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

10.2021.06 – INTERCOMMUNALITÉ – Eau du Bassin Rennais Collectivité – Adhésion au groupement de commandes d'acheteurs publics « Terres de Sources ».

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- Approuvent l'adhésion de la commune de LE VERGER au groupement de commandes, dans lequel la Collectivité Eau du Bassin Rennais sera le coordonnateur, pour la passation de marchés préservation des ressources en eau potable et de l'air du Bassin Rennais, du Pays de Rennes et du Pays de Fougères ;
- Autorisent Mme le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement intégrant les dispositions exposées dans le rapport figurant ci-dessus et selon laquelle la commune s'engage à participer :

- au titre de l'achat de produits alimentaires durables et éventuellement de prestations d'éducation à l'alimentation durable

- au titre de la participation à des travaux en partenariat avec les autres restaurations collectives qu'elles soient gérées en régie ou confiée à un prestataire privé.

10.2021.07 – FINANCES – Espace-Jeunes – Convention de partenariat avec l'UFCV – Union Française des Centres de Vacances

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent Mme le Maire à signer la convention de partenariat avec l'UFCV – Union Française des Centres de Vacances.

10.2021.08 – FINANCES – Subvention Aide aux séjours

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent l'ouverture de la ligne « Aide aux séjours » pour un montant de 3 000 €.

10.2021.09 – FINANCES – Subvention à la Coopérative Scolaire de l'École de la Vallée du Rohuel

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le versement de la subvention à la coopérative scolaire de l'École de la Vallée du Rohuel pour un montant de 943,50 €

10.2021.10 – FINANCES – Tarif Cantine – conditions de majoration

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent la majoration de 2 € pour les enfants non-inscrits et présents au restaurant scolaire.

10.2021.11 – PERSONNEL COMMUNAL – Primes de fin d'année 2021

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de maintenir la prime de fin d'année et d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

10.2021.12 – PERSONNEL COMMUNAL – Primes exceptionnelles pour les agents contractuels

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de verser une prime exceptionnelle aux agents en contrat à durée déterminée avec les conditions nommées ci-dessus et d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

10.2021.13 – Information au Conseil Municipal au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décisions prises par Madame le Maire entre le 9 septembre 2021 et le 14 octobre 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Fait à LE VERGER, le 21 octobre 2021

Le Maire,
Sylvie GALIC

